



NOS
70 PROPOSITIONS
(2018-2019)

Approuvées par le Congrès du 3 mars 2018

Chers Amis,

Aux prochaines élections, vous avez le choix : choisir entre le passé et notre avenir.

Le PARTI POPULAIRE incarne cet avenir.

Le PARTI POPULAIRE montre le chemin pour le redressement de ce pays qui en a grand besoin.

Nos propositions et [notre Manifeste](#) répondent à **Vos** demandes. Nous proposons des mesures de bon sens, en phase avec la réalité du terrain et **Vos** attentes. Avec comme seul but de rendre l'avenir de ce pays meilleur. Et de remettre de l'ordre !

Lisez ce programme. Du concret, des mesures simples, fortes et compréhensibles qui remettent le citoyen au cœur des préoccupations.

Nos priorités :

- Une immigration sous contrôle
- Moins de taxes et moins de dépenses publiques inutiles
- Des emplois et plus de pouvoir d'achat, pour nous tous
- Tolérance zéro contre les délinquants et lutte implacable contre l'islam radical

Aux prochaines élections, nous vous appelons à faire un choix crucial : porter le PARTI POPULAIRE au pouvoir. Pour Vous et vos enfants.



Mischaël MODRIKAMEN

Président



TABLE DE NOS PROPOSITIONS

I. RETOUR A LA PROSPERITE	7
MOINS DE TAXES, PLUS DE POUVOIR D'ACHAT	7
• NOUS REDUIRONS LES IMPÔTS SUR LE TRAVAIL	7
• NOUS VOULONS UNE FISCALITE JUSTE EN GLOBALISANT TOUS LES REVENUS	7
• NOUS SUPPRIMERONS LES DROITS DE SUCCESSION INJUSTES	7
• TOUTES LES SOCIETES PAYERONT UN IMPÔT DE 15 %	7
• NI TVA, NI ONSS POUR LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS	8
DES EMPLOIS, CHEZ NOUS	8
• LES TROIS PREMIERS EMPLOIS SANS AUCUNE CHARGE SOCIALE	8
• LE COÛT TOTAL DU TRAVAIL REDUIT	8
• FINI, LE DUMPING SOCIAL	8
• REDUCTION DE 2 % DE LA TVA POUR FAVORISER LES « CIRCUITS COURTS »	9
• DES ZONES HORS TAXES POUR ATTIRER LES ENTREPRISES	9
• LIBERTE DU TRAVAIL & SERVICE MINIMUM	9
UNE IMMIGRATION SOUS CONTRÔLE	9
• PROTEGER LES VRAIS REFUGIES DANS DES « SAFE ZONE », HORS D'EUROPE	9
• LIMITER L'IMMIGRATION NON EUROPEENNE	10
• D'ABORD CONTRIBUER AVANT D'OBTENIR DES AIDES SOCIALES	10
• DEVENIR BELGE, CA SE MERITE	10
• ECARTER LES INDESIRABLES	10
UNE SOCIETE RESPECTUEUSE DE LA NATURE	10
• UNE TRANSITION ENERGETIQUE RAISONNABLE	11
• MAINTIEN DES CENTRALES NUCLEAIRES APRES 2025	11
• UNE ALTERNATIVE VERTE POUR NOS VILLES	11
• PRIORITE A L'AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE LA NATURE	11
• UNE MOBILITE EFFECTIVE	12
II. NOS PROPOSITIONS DE BONNE GOUVERNANCE	12
LA POLITIQUE N'EST PAS UNE PROFESSION	12
• TROIS MANDATS CONSECUTIFS MAXIMUM	12
• 25 MINISTRES ET MOINS DE PARLEMENTAIRES	12
• INTERDICTION DU CLIENTELISME	12
• DES ELECTIONS PLUS OUVERTES	13

UN ETAT AU SERVICE DES CITOYENS (ET PAS L'INVERSE)	13
• RECOURS AU REFERENDUM	13
• ELECTION DU PRESIDENT EUROPEEN AU SUFFRAGE UNIVERSEL	13
• UN ETAT FEDERAL, 4 ENTITES REGIONALES	13
• SENAT, PROVINCES ET FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES SERONT SUPPRIMES	14
• BRUXELLES, UNE VILLE UNIFIEE	14
DES DEPENSES REDUITES ET TRANSPARENTES	14
• FUSIONNER ET SIMPLIFIER LES ORGANISMES PUBLICS	14
• EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION	14
• DES SYNDICATS RESPONSABILISES	14
• REDUCTION ET CONTROLE CITOYEN DES SUBSIDES AUX ASBL	15
• SUPPRESSION DES SUBSIDES A LA PRESSE	15
DES FORCES DE SECURITE EFFICACES	15
• NOS POLICIERS, SUR LE TERRAIN ET RESPECTES	15
• RENFORCER LA SURETE DE L'ETAT	15
• CREER UNE GARDE NATIONALE	16
• LA CYBERSECURITE, UNE PRIORITE	16
• AUGMENTATION DU BUDGET DE LA DEFENSE	16
III. NOS PROPOSITIONS POUR UNE SOCIETE JUSTE	16
L'ISLAM RADICAL N'A PAS SA PLACE CHEZ NOUS	16
• EXPULSER LES PRECHEURS DE HAINE ET « RETURNNEES »	16
• LA CHARIA (LOI ISLAMIQUE) EST INCOMPATIBLE AVEC NOS VALEURS	17
• PAS DE SIGNES RELIGIEUX AU TRAVAIL OU A L'ECOLE	17
• NON A LA TURQUIE DANS L'UNION EUROPEENNE	17
UNE SOCIETE SOLIDAIRE, FONDEE SUR DES VALEURS	17
• INSTAURATION D'UN BOUCLIER SOCIAL	17
• REVALORISATION DES PETITES PENSIONS	18
• LES CHOMEURS ET ALLOCATAIRES SOCIAUX DOIVENT PRESTER 12H/SEMAINE	18
• ETRE MAMAN, UN JOB RECONNNU !	18
• PRIORITE A « NOS » CONCITOYENS HANDICAPES	18
• PROTECTION DE NOS AIINES	18
• RECONNAISSANCE ET REMBOURSEMENT DES MEDECINES NATURELLES	19
• UNE SOCIETE ATTACHEE A SA COHESION	19

RETABLISSEMENT DE LA JUSTICE ET DE LE SECURITE	19
• POLITIQUE DE « TOLERANCE ZERO » POUR RETABLIR LA SECURITE	19
• ELECTIONS DES JUGES PAR LES CITOYENS	19
• SUPPRESSION DU JUGE D'INSTRUCTION	20
• DROIT DE DETENIR UNE ARME (LEGITIME DEFENSE)	20
• MOINS DE LOIS, PLUS DE LIBERTES	20
UNE JEUNESSE EPANOUIE	20
• REALISER D'ABORD UN ETAT DES LIEUX ET DES ATTENTES	21
• LE CHEQUE SPORT POUR TOUS LES JEUNES	21
• COUVRE-FEU DES 22 HEURES 30, JUSQU'A L'ÂGE DE 15 ANS	21
• INTERDICTION DE TOUTE VENTE D'ALCOOL ET DE CIGARETTES JUSQU'A 18 ANS	21
• LUTTE TOTALE CONTRE LA CONSOMMATION DE DROGUES	21
UNE ECOLE DU SAVOIR ET DE L'EFFORT	21
• LIBERTE DANS LE CHOIX DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE	21
• AUTONOMIE DE GESTION POUR LES ECOLES AVEC DES CHEQUES EDUCATION	22
• DES TESTS REGIONAUX EVALUERONT LE NIVEAU	22
• DES MANUELS SCOLAIRES COMME REFERENCES	22
• ENSEIGNEMENT ALTERNE EN ENTREPRISE	22
LE BIEN-ÊTRE ANIMAL : UNE PRIORITE	22
• INSCRIPTION DU BIEN-ETRE ANIMAL DANS LA CONSTITUTION.	22
• LIMITATION STRICTE DES EXPERIENCES EN LABORATOIRES	23
• INTERDICTION DE L'ELEVAGE INDUSTRIEL OU POUR LA FOURRURE	23
• INDICATION OBLIGATOIRE DE L'ABATAGE RITUEL	23
• INTERDICTION DU TRANSPORT LONGUE DISTANCE	23

I. RETOUR A LA PROSPERITE

MOINS DE TAXES, PLUS DE POUVOIR D'ACHAT

Le PARTI POPULAIRE redonnera du pouvoir d'achat aux Belges et libérera ceux qui créent de la richesse. Les partis au pouvoir auront tout essayé (des plans et encore des plans, des subsides), sauf le plus évident : réduire les taxes, redonner du pouvoir d'achat aux citoyens et stimuler le business par des mesures simples réclamées par les entrepreneurs. Ce sont les citoyens qui créent la richesse, pas l'Etat.

Ces mesures seront financées par un taux moindre mais plus de rentrées fiscales et des économies importantes dans les dépenses publiques. Trop d'impôt tue l'impôt ! Un taux d'impôt moindre encourage le civisme fiscal et entraîne donc plus de recettes fiscales. Les dépenses publiques injustifiées (institutions inutiles, subsides immérités, ...) seront supprimées.

▣ NOUS REDUIRONS LES IMPÔTS SUR LE TRAVAIL

Trois tranches d'imposition seront établies, en lieu et place de notre système complexe :

- 0 % de 0 à 20.000 €
- 25 % de 20.000 € à 40.000 €
- 35 % au-delà de 40.000 €

Faites le compte. L'impôt sur les bas revenus sera divisé par deux. Celui sur les revenus plus importants, réduit d'un tiers environ. Toutes les niches et exemptions fiscales, qui profitent à quelques-uns, seront abolies et le Code des impôts simplifié.

▣ NOUS VOULONS UNE FISCALITE JUSTE EN GLOBALISANT TOUS LES REVENUS

Les revenus nets du travail, du capital et de l'immobilier seront globalisés et taxés au même taux. C'est une question de justice fiscale. Toutes les niches et déductions fiscales seront supprimées. Le code des impôts sera simplifié, pour être compris par chacun.

▣ NOUS SUPPRIMERONS LES DROITS DE SUCCESSION INJUSTES

Les droits de succession sont injustes et spoliateurs. Le capital est issu de revenus déjà taxés. **LE PARTI POPULAIRE supprimera les droits de succession ! C'est l'épargne des citoyens, pas celle de l'Etat.**

▣ TOUTES LES SOCIETES PAYERONT UN IMPÔT DE 15 %

Les multinationales paient 4 % d'impôts en moyenne et les grandes entreprises 11 %. Nos PME, qui sont la base économique du pays, payent un taux réel d'environ 25% aujourd'hui. C'est injuste.

LE PARTI POPULAIRE baissera l'impôt des sociétés à 15 %. Mais cet impôt sera payé par tous, PME et multinationales. En contrepartie, les intérêts notionnels et les déductions fiscales - les fameuses niches qui profitent à quelques-uns - seront supprimées.

NI TVA, NI ONSS POUR LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS

Les indépendants, petites PME et start-ups, qui ont un chiffre d'affaires inférieur à 50.000 €, seront dispensés du paiement de la TVA (25.000 € aujourd'hui). Nous nous alignerons ainsi sur la moyenne européenne.

Les nouveaux indépendants seront eux dispensés de leurs cotisations sociales durant deux ans, donc sans supporter des charges immédiates qui les empêchent souvent de se lancer.

DES EMPLOIS, CHEZ NOUS

La Wallonie crève à petit feu. Nombre de citoyens sont de plus en plus pauvres ! Il faut réduire le coût du travail chez nous et libérer les énergies créatrices.

Il faut supprimer tout le fatras de mesures incompréhensibles pour revenir à quelques mesures fortes et simples d'application.

LES TROIS PREMIERS EMPLOIS SANS AUCUNE CHARGE SOCIALE

Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille – les startups, les indépendants, artisans, professions libérales - doivent pouvoir engager les 3 premiers travailleurs sans charges sociales, ni formalités.

Cette mesure devrait déboucher sur une création nette de 125.000 emplois supplémentaires en Wallonie et à Bruxelles. En contrepartie, tous les systèmes d'aides à l'emploi, inutiles et complexes, seront supprimés.

LE COÛT TOTAL DU TRAVAIL REDUIT

Chaque travailleur coûte en réalité 254 € à l'entreprise, pour 100 € net en poche. Les entreprises délocalisent ou hésitent à embaucher pour cette raison. C'est tellement évident !

LE PARTI POPULAIRE limitera les retenues de cotisation sociales à charge des entreprises à 20 %. Ceci représente une baisse d'environ 13 % des charges sociales totales.

La baisse des charges sera compensée par la baisse du nombre de chômeurs et les rentrées fiscales supplémentaires qu'ils génèreront.

FINI, LE DUMPING SOCIAL

La directive « Détachement » doit être abolie. Il est anormal que des travailleurs opérant sous des régimes de sécurité sociale ou des salaires largement inférieurs aux nôtres soient mis en concurrence avec nos salariés, les précipitant vers le chômage de masse. Pensons à la construction ou au transport. Combien d'emplois perdus en raison de cette concurrence inacceptable voulue par l'Europe.

REDUCTION DE 2 % DE LA TVA POUR FAVORISER LES « CIRCUITS COURTS »

En vue de favoriser la production et consommation de biens et services locaux, tous les produits ou services consommés dans les 50 km de leur lieu de production, verront le taux de TVA normal réduit de 2 %.

DES ZONES HORS TAXES POUR ATTIRER LES ENTREPRISES

La situation est préoccupante dans les centres-villes, en milieu rural et dans certaines petites communes où les commerces ferment les uns après les autres.

LE PARTI POPULAIRE créera des zones franches exemptes d'impôts sur le revenu et de charges sociales pour y favoriser l'implantation de commerces de proximité ou de PME.

LIBERTE DU TRAVAIL & SERVICE MINIMUM

A côté du droit de grève, la liberté du travail doit être lui aussi garanti. Ceux qui veulent travailler doivent pouvoir le faire librement et sans entrave (piquets, blocages, intimidation, ...)

Par ailleurs, ce sont souvent les plus vulnérables qui sont affectés par ces mouvements. **LE PARTI POPULAIRE instaurera dès lors un service minimum obligatoire pour toutes les entreprises publiques, notamment dans les transports (SNCB, TEC, ...) mais aussi pour tous les services à la population.**

UNE IMMIGRATION SOUS CONTRÔLE

Les Belges veulent un contrôle strict des frontières et la fin de l'immigration excessive. Les Belges souhaitent ensuite que les nouveaux arrivants s'adaptent à nos valeurs (et pas l'inverse) et respectent les règles, tout en contribuant au bien-être commun. A défaut, ils doivent être écartés de notre territoire.

Vouloir en outre redresser l'économie du pays est impossible si les migrants continuent d'affluer (un million en 10 ans !). Les dépenses liées à leur prise en charge explosent. L'immigration nous coûte, net, près 10 milliards/€ par an, selon l'étude de l'IDDE réalisée exclusivement sur base de données publiques et vérifiables.

PROTEGER LES VRAIS REFUGIES DANS DES « SAFE ZONE », HORS D'EUROPE

Ceux qui tentent de rejoindre illégalement l'Europe par la Méditerranée ou les Balkans doivent être reconduits hors d'Europe. La grande majorité sont des migrants économiques. L'Australie pratique avec succès cette politique de rapatriement.

Les vrais réfugiés doivent être accueillis dans des « SAFE ZONE » établies près des zones de conflits, sous la protection des forces européennes ou de l'OTAN et reconduits chez eux une fois le conflit terminé pour reconstruire leur pays.

LIMITER L'IMMIGRATION NON EUROPEENNE

Le regroupement familial est aujourd’hui la cause première de l’immigration non européenne et des abus commis en ce domaine. La Belgique est une des plus laxistes de toute l’Europe.

Les situations de regroupement familial seront limitées et les conditions rendues beaucoup plus rigoureuses qu’aujourd’hui.

En revanche, ceux qui détiennent un permis de travail et un contrat en vue de rencontrer des besoins spécifiques, seront toujours autorisés à séjourner dans notre pays pour la durée de leur contrat.

D'ABORD CONTRIBUER AVANT D'OBTENIR DES AIDES SOCIALES

La Belgique est aussi attractive de par sa générosité pour tout nouvel arrivant qui reçoit souvent une protection et des aides sociales importantes, sans avoir contribué.

LE PARTI POPULAIRE conditionnera l’octroi d’aides sociales complètes en Belgique (chômage, soins de santé, ...) à deux ans de résidence légale et de contribution au bien-être commun par le travail.

DEVENIR BELGE, CA SE MERITE

Pour devenir Belge, des conditions plus rigoureuses seront exigées : dix années de résidence minimum, sans avoir été à charge de la sécurité sociale plus de 18 mois durant cette période.

Le suivi d’un parcours d’intégration sera obligatoire (connaissance d’une de nos trois langues nationales, respect de nos valeurs et institutions).

ECARTER LES INDESIRABLES

Les étrangers ou Belges naturalisés qui commettent des délits graves, qui abusent de notre système social ou qui menacent le vivre ensemble par leurs revendications extrémistes, seront systématiquement privés de la nationalité belge et reconduits hors de nos frontières.

Ceux qui n’ont plus le droit de séjourner doivent aussi faire l’objet de reconduite effective et pas seulement d’ordre de quitter le territoire non suivi d’effets.

Des exceptions limitées pourront être accordées en cas d’intégration exemplaire (travail, participation à la vie associative, ...) dans notre pays.

UNE SOCIETE RESPECTUEUSE DE LA NATURE

LE PARTI POPULAIRE a une vraie vision écologique. Nous sommes attachés à notre terre, à la qualité de notre eau, de notre air, à une production agricole douce et à une qualité de vie maximale pour les Wallons et Bruxellois.

Nous nous opposons en revanche à toute forme d’écologie dogmatique, qui rend l’énergie impayable (voyez le coût de vos factures d’énergie qui explosent) ou détruit nos paysages avec des éoliennes si peu efficaces (7 % de rendement réel). Des alternatives, vertes mais efficaces, existent. De même, finies les mesures qui affectent la mobilité des véhicules privés.

UNE TRANSITION ENERGETIQUE RAISONNABLE

Le PARTI POPULAIRE est bien entendu favorable aux énergies renouvelables pour autant qu'elles soient efficaces et non subventionnées.

Ainsi, les tuiles solaires pourraient à terme, lorsqu'elles couvriront une vaste partie des toits de nos immeubles, couvrir une part importante des besoins en électricité du pays.

Par contre, nous nous opposons à l'éolien subventionné, inefficace, coûteux et qui ruine nos paysages, la faune et la santé des habitants qui vivent à proximité.

MAINTIEN DES CENTRALES NUCLEAIRES APRES 2025

Nos centrales nucléaires fournissent une énergie constante, bon marché et qui n'émet aucun Co2. *De plus, si nous voulons éviter le black-out énergétique après 2025, il est nécessaire de prolonger la durée de vie de nos centrales nucléaires.* Elles représentent 58 % de notre approvisionnement énergétique. C'est le bon sens même.

Bien entendu, tous les investissements de mise à niveau et de sécurité doivent être réalisés.

Le PARTI POPULAIRE est aussi favorable à la construction de centrales au Thorium, l'énergie nucléaire verte, ou encore de mini-centrales de 4ième génération (ex les « Small Modular Reactors » adoptés par les écologistes finlandais) qui devraient permettre d'assurer une transition efficace et sans risque écologique, ni de pénurie d'énergie.

Ces centrales sont sans risque et brûlent les déchets nucléaires existants !

UNE ALTERNATIVE VERTE POUR NOS VILLES

LE PARTI POPULAIRE veut reconstruire nos villes qui sont dans un triste état en menant une politique de démolition systématique des taudis et de reconstruction verte, avec la mobilisation et la participation des habitants précarisés. Ceux-ci apprendront un nouveau métier tout en se resocialisant.

Nous voulons « verduriser » nos villes avec des projets novateurs intégrant habitat paysagé, agriculture, bureaux, et y favoriser la permaculture urbaine afin de nourrir la population avec des cycles de production courts.

PRIORITE A L'AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE LA NATURE

L'agriculture extensive appauvrit nos sols, diminue la qualité nutritionnelle des aliments et cause une pollution des sols, nappes et rivières. Elle porte atteinte à la biodiversité.

LE PARTI POPULAIRE soutiendra dès lors des modes d'agricultures respectueux de la nature, telle la permaculture qui donne des résultats exceptionnels sans engrangement chimique dans le respect de la terre et des hommes qui la mettent en œuvre. Ce retour aux sources est l'avenir de l'humanité et bénéficiera d'avantages fiscaux, telle une TVA réduite sur la vente des produits.

UNE MOBILITE EFFECTIVE

LE PARTI POPULAIRE privilégiera l'exactitude des transports en commun et pas les travaux de prestige inutiles tels que la nouvelle gare de Mons.

Les routes doivent être entretenues. La présence de nombreux trous qui causent tant d'accidents aux motards, est inacceptable. Nous mettrons en œuvre un plan d'investissement de 15 milliards € sur 5 ans pour remettre le réseau routier en état.

Enfin, la mobilité dans les villes doit être restaurée. Nous nous opposons aux politiques qui visent à restreindre la fluidité du trafic routier en limitant arbitrairement les bandes de circulation.

Les travaux doivent être coordonnés et accomplis dans des temps minimums, sans gêne excessive pour la circulation. Le PARTI POPULAIRE imposera des temps de réalisation maximum (30 jours), sauf travaux exceptionnels.

II. NOS PROPOSITIONS DE BONNE GOUVERNANCE

LA POLITIQUE N'EST PAS UNE PROFESSION

LE PARTI POPULAIRE imposera le renouvellement de la classe politique. Les partis traditionnels verrouillent le système pour maintenir leurs priviléges. « Le pouvoir corrompt, le pouvoir absolu corrompt absolument » (Lord Acton, publiciste anglais).

TROIS MANDATS CONSECUTIFS MAXIMUM

Le PARTI POPULAIRE entend limiter la vie politique à maximum trois mandats politiques consécutifs de niveau supérieur (député ou ministre) soit environ 15 ans de vie politique. Il faut encourager le renouvellement des hommes et des idées.

25 MINISTRES ET MOINS DE PARLEMENTAIRES

Nous avons une cinquantaine de ministres et près de 2000 attachés de cabinet ! *LE PARTI POPULAIRE ramènera ce nombre à 25 ministres pour tous les niveaux de pouvoir et limitera la taille des cabinets à 20 collaborateurs maximum.* Les ministres doivent s'appuyer sur leur administration, qui elle-même doit être neutre et loyale !

La Belgique compte aussi trop de députés. Le PARTI POPULAIRE propose de réduire les députés fédéraux à 120 (au lieu de 150), les députés wallons à 60 (au lieu de 75), les députés bruxellois à 40 (au lieu de 89) et les députés de OstBelgien à 15 (au lieu de 25).

INTERDICTION DU CLIENTELISME

Les politiques qui favorisent l'accès de certains électeurs aux logements sociaux, aux emplois et aux marchés publics, violent l'égalité entre les citoyens. **LE PARTI POPULAIRE fera interdire ces pratiques, sous peine de déchéance du mandat.**

L'homme politique peut toujours guider un concitoyen lors de sa « permanence » vers une solution mais sans intervention extérieure qui pourrait déboucher sur une apparence de favoritisme.

DES ELECTIONS PLUS OUVERTES

Le vote obligatoire doit être supprimé. **La proportionnelle intégrale doit être appliquée avec une circonscription électorale unique pour la Wallonie**, sans seuil électoral de 5 % qui pénalise le renouvellement politique. Une voix doit avoir le même poids quel que soit le parti choisi.

UN ETAT AU SERVICE DES CITOYENS (ET PAS L'INVERSE)

Nous voulons remettre le citoyen au centre de la politique par le référendum. Le PARTI POPULAIRE veut simplifier et clarifier les niveaux de pouvoir belges et les rendre plus efficaces et moins coûteux.

Deux tiers des Belges ont aujourd’hui une opinion négative des institutions de l’UE, vues comme non démocratiques. Le PARTI POPULAIRE estime que les États doivent retrouver leur souveraineté et la maîtrise de leur futur, tout en favorisant la coopération entre eux.

RE COURS AU REFERENDUM

Les citoyens doivent revenir au centre du processus décisionnel par l’instauration du référendum à tous les niveaux de pouvoir. Les citoyens doivent pouvoir être consultés sur les questions politiques et éthiques mais aussi sur les investissements publics.

Les résultats du référendum doivent être contraignants pour les autorités.

ELECTION DU PRESIDENT EUROPEEN AU SUFFRAGE UNIVERSEL

L’Europe doit être dirigée par un président élu au suffrage universel. Le président doit avoir des compétences claires mais limitées : organiser la coopération entre les États chaque fois que c'est souhaitable. La Commission doit être supprimée et le nombre de parlementaires européens réduits.

Les Traités doivent être renégociés et l’activisme judiciaire de la Cour Européenne des Droits de l’Homme fortement limité.

UN ETAT FEDERAL, 4 ENTITES REGIONALES

LE PARTI POPULAIRE veut un État simplifié avec des compétences homogènes : un État fédéral chargé de gérer certaines matières définies (Défense, sécurité, affaires étrangères, finances, justice, ...) et quatre entités régionales (Bruxelles, Flandre, Wallonie, Ostbelgien) qui gèrent l’ensemble des autres compétences sur leur territoire. Certaines compétences, telle la mobilité, pourraient être « réfédéralisées » dans un but d’efficacité au service des citoyens.

SENAT, PROVINCES ET FEDERATION WALLONIE-BRUXELLES SERONT SUPPRIMES

Il est temps de couper les branches mortes. Le sénat est devenu inutile, sans compétences réelles. Les provinces et les communautés également, vu le rôle des régions. Leur suppression entraînera des économies importantes au niveau des coûts de fonctionnement.

Le personnel et les compétences seront transférés à l'État fédéral ou aux régions, notamment pour remplir les tâches administratives dans la police, à l'armée, chez les pompiers.

BRUXELLES, UNE VILLE UNIFIEE

Bruxelles doit être gérée avec efficacité. **Les compétences des 19 communes en matière de mobilité, de sécurité, de travaux, d'urbanisme, ...doivent être transférées à la Région. Les zones de police doivent être fusionnées afin d'assurer la sécurité en centralisant et affectant de manière efficace les ressources.**

Seules les fonctions de proximité (état civil, ...) qui nécessitent un contact entre le citoyen et l'administration seront maintenues au niveau des 19 communes bruxelloises.

DES DEPENSES REDUITES ET TRANSPARENTES

Nous voulons mettre de l'ordre dans ce pays en supprimant ou fusionnant les institutions bien trop nombreuses (150 parastataux en Wallonie et plus de 100 intercommunales) et en revoyant la politique de subsides aux ASBL.

FUSIONNER ET SIMPLIFIER LES ORGANISMES PUBLICS

LE PARTI POPULAIRE propose de fusionner les intercommunales et institutions publiques wallonnes et bruxelloises en une dizaine de sociétés publiques régionales en charge des missions de service à la collectivité (Transport public, Distribution d'énergie, Télécommunications, Distribution d'eau, Collecte et traitement des déchets, Propreté, Investissements économiques, Soins de santé, ...).

EFFICACITE DE L'ADMINISTRATION

En vue de réduire la bureaucratie, les données ne devraient être demandées qu'une fois aux entreprises ou aux particuliers (politique du « once only »).

DES SYNDICATS RESPONSABILISES

Les syndicats ont un rôle à jouer. Mais ils doivent être responsables de leurs actes. Il faut aussi leur imposer la transparence au regard des sommes considérables qu'ils gèrent.

Les syndicats devront donc adopter une forme juridique, publier des comptes et les faire auditer par un réviseur agréé, sous peine de perdre leur statut d'interlocuteur social.

REDUCTION ET CONTRÔLE CITOYEN DES SUBSIDES AUX ASBL

LE PARTI POPULAIRE fera procéder à un audit tous les trois ans des subsides aux ASBL et de leur efficacité et supprimera toutes les aides inutiles.

Un registre public de toutes les aides (et de leurs conditions) sera publié sur internet. Un rapport des bénéficiaires sera aussi publié. Les citoyens pourront ainsi contrôler l'usage qui en est fait.

SUPPRESSION DES SUBSIDES A LA PRESSE

La presse quotidienne reçoit près de 600 millions € en aides directes et indirectes chaque année (aide directe, subvention à BPost pour l'acheminement des journaux, remboursement TVA, publicités), soit environ 200.000 € par journaliste francophone !

Ces aides seront progressivement réduites. A l'heure du numérique, la presse doit se réorganiser en vue d'être rentable par elle-même.

DES FORCES DE SECURITE EFFICACES

Face à la montée des périls internes (terrorisme, cybercriminalité, ...) et de la menace externe, nos forces de sécurité apparaissent souvent dépassées par manque de moyens. Le PARTI POPULAIRE entend donner les moyens à nos forces de sécurité d'assurer une des principales compétences régaliennes : la sécurité des citoyens.

Par ailleurs, ces derniers peuvent aussi contribuer à notre sécurité collective en rejoignant la Garde Nationale que nous entendons créer.

NOS POLICIERS, SUR LE TERRAIN ET RESPECTES

Nos policiers passent 42 % de leur temps à des tâches administratives. **Il faut les affecter par priorité aux missions sur le terrain.** Les tâches administratives seront confiées à des fonctionnaires issus d'administrations supprimées, telles les provinces.

Les policiers doivent bénéficier d'une présomption d'usage légitime et proportionnel de la force lorsqu'ils interviennent. Ils sont trop souvent inquiétés de manière abusive à la suite d'actes de rébellion ou d'usage de la force face aux délinquants.

RENFORCER LA SÛRETE DE L'ETAT

Le budget de la Sûreté de l'État est dérisoire face à la menace terroriste croissante (18.000 fichés pour terrorisme en Belgique). **LE PARTI POPULAIRE propose de tripler le budget de la Sûreté à 150 millions € afin de faire face à la menace en lui procurant des moyens supplémentaires tant en hommes qu'en matériel.**

CREER UNE GARDE NATIONALE

Pour faire face à la menace terroriste accrue, une Garde Nationale sera établie et composée de 50.000 hommes et femmes civils volontaires, formés et armés, en renfort et en soutien de la police et de l'armée.

Les membres de cette Garde Nationale devront être de nationalité belge ou européenne exclusivement, sans double nationalité autre qu'européenne. Ils seront déployés en vue d'assurer des missions de sécurisation du territoire et de ses infrastructures sensibles.

LA CYBERSECURITE, UNE PRIORITE

Les attaques récentes ont démontré qu'elles pouvaient paralyser l'activité de nombreuses entreprises ou celle de services publics essentiels, tels les hôpitaux. Des pays, tel Israël, ont déployé des mécanismes de cyber sécurité efficaces et sont peu affectés.

LE PARTI POPULAIRE proposera le renforcement de l'agence de lutte contre ces menaces, s'inspirant des meilleures pratiques internationales et disposant d'un budget adapté à l'ampleur de la menace.

AUGMENTATION DU BUDGET DE LA DEFENSE

Le Budget de notre armée verra son budget augmenté progressivement de 0,1 % du PIB pendant 10 ans pour le ramener à 2 %. LE PARTI POPULAIRE veillera particulièrement à ce que la recherche de l'efficacité soit combinée au respect de l'équilibre régional et linguistique.

Nous tiendrons compte de la pénibilité des missions pour avancer, sur base de critères objectifs, l'âge de la retraite de nos soldats engagés dans des missions.

III. NOS PROPOSITIONS POUR UNE SOCIETE JUSTE

L'ISLAM RADICAL N'A PAS SA PLACE CHEZ NOUS

L'islam radical est une menace grave qui pèse sur nos sociétés. Les revendications de plus en plus pressantes des milieux islamistes et les attentats sanglants nous le rappellent douloureusement.

EXPULSER LES PRÊCHEURS DE HAINE ET « RETURNEES »

Nous interdirons et empêcherons tout retour des djihadistes et de leurs familles en Europe, s'ils sont étrangers ou s'ils ont la double nationalité.

Les imams fauteurs de haine et ceux qui incitent ou organisent le djihad seront systématiquement expulsés. Ceux qui ont la double nationalité, doivent être déchus de la nationalité belge, par décision du Gouvernement sur base d'un rapport étayé par la Sûreté de l'Etat.

LA CHARIA (LOI ISLAMIQUE) EST INCOMPATIBLE AVEC NOS VALEURS

LE PARTI POPULAIRE imposera une charte pour les mosquées et les associations culturelles musulmanes :

- Aucune revendication en matière de Charia ne sera tolérée. Elle est contraire à la Convention européenne des droits de l'homme (Arrêt de la Cour Européenne des droits de l'homme du 13 février 2003).
- Aucune propagande, aucun enseignement en faveur des idéologies intégristes ne sera toléré.
- Les mosquées et les écoles coraniques ne pourront être financées ou contrôlées par l'étranger
- En cas de non-respect de ces règles, les institutions concernées seront fermées

PAS DE SIGNES RELIGIEUX AU TRAVAIL OU A L'ECOLE

Les hommes et les femmes qui œuvrent dans la fonction publique doivent afficher une neutralité dans l'exercice de leur mission. Ils ne peuvent arborer aucun signe distinctif, politique, social ou religieux.

LE PARTI POPULAIRE veut l'interdiction des signes religieux distinctifs à l'école, à l'université et dans les entreprises.

NON A LA TURQUIE DANS L'UNION EUROPEENNE

L'entrée de la Turquie dans l'Europe constituerait un véritable cheval de Troie qui renforcerait les courants islamistes chez nous. De plus la Turquie s'enfonce chaque jour un peu plus dans la dictature.

LE PARTI POPULAIRE est le seul parti francophone résolument opposé à toute poursuite des négociations d'adhésion avec la Turquie.

UNE SOCIETE SOLIDAIRE, FONDEE SUR DES VALEURS

La solidarité doit aller par priorité à nos concitoyens ! Mais il n'y pas de solidarité sans devoirs. Les allocataires sociaux devront rendre des services à la collectivité.

Par ailleurs, une société ne peut subsister si elle n'est pas fondée sur des valeurs partagées par le plus grand nombre. Ce n'est pas aux minorités activistes de dicter l'agenda d'une société.

INSTAURATION D'UN BOUCLIER SOCIAL

Il n'est pas normal que de nouveaux immigrants soient prioritaires pour des logements sociaux ou que des familles belges soient à la rue, tandis que d'autres sont accueillis dans des hôtels et se voient attribuer parfois plus d'avantages que nos concitoyens.

Nous établirons un bouclier social : tout citoyen pourra revendiquer un traitement au moins égal à celui d'un nouvel arrivant, quelle que soit la situation, à titre de principe.

REVALORISATION DES PETITES PENSIONS

Nos pensionnés ont souvent cotisé toute une vie. Pourtant le niveau des pensions belges est un des plus faible d'Europe occidentale. 40 % de nos pensionnés vivent sous le seuil de pauvreté. C'est inacceptable. *Le PARTI POPULAIRE mettra en œuvre un plan de revalorisation de 100 € net pour les petites pensions.*

Par ailleurs, si le PARTI POPULAIRE est favorable au maintien de l'âge de la pension à 67 ans tenant compte de l'espérance de vie qui augmente, *il faut absolument tenir compte de la pénibilité de nombreux métiers et prévoir des pensions anticipées et/ou à mi-temps pour nos aînés concernés (travailleurs manuels, policiers, pompiers, militaires, enseignants, infirmières, puéricultrices, ...)*

LES CHÔMEURS ET ALLOCATAIRES SOCIAUX DOIVENT PRESTER 12H/SEMAINE

Au-delà de 24 mois, les chômeurs de longue durée et les bénéficiaires d'aides sociales doivent travailler 12 heures/semaine (jusqu'à 58 ans) au profit de la collectivité.

Ils effectueront des tâches insuffisamment remplies : aide aux plus démunis, aux handicapés et aux personnes âgées, propreté des espaces publics et des campagnes, ...

ÊTRE MAMAN, UN JOB RECONNUS !

Les jeunes femmes engagées dans la vie professionnelle pourront demander le maintien à 80% de leur rémunération, avec plafond de 1.000 € nets durant un congé maternel de 18 mois, ainsi que des garanties de reprise de leur carrière professionnelle.

PRIORITÉ A « NOS » CONCITOYENS HANDICAPÉS

De nombreuses places disponibles dans des institutions spécialisées sont attribuées à des ressortissants étrangers dont les institutions sociales d'origine paient un prix majoré ! **Les places dans les institutions d'accueil doivent être attribuées par priorité aux résidents de notre pays.**

Le PARTI POPULAIRE imposera de nouvelles normes favorisant le déplacement des personnes handicapées, en imposant l'accessibilité facilitée à tous les bâtiments publics et transports en commun et en imposant des rampes en pente douce à intervalles réguliers aux bordures de trottoir.

PROTECTION DE NOS AÎNES

Trop souvent les personnes âgées font l'objet de manques de soins et d'abus, que ce soit au sein des familles ou des institutions de repos. Elles sont souvent sans défense.

Un Délégué aux droits des personnes âgées sera dès lors instauré sur le modèle du Délégué aux droits de l'enfant afin de protéger leurs droits et leur intégrité physique et morale, et de leur épargner toute forme de maltraitance.

Le PARTI POPULAIRE donnera également priorité aux solutions, familiales ou externes, qui favorisent le lien entre générations. Il faut éviter l'isolement et les ghettos pour personnes âgées.



RECONNAISSANCE ET REMBOURSEMENT DES MEDECINES NATURELLES

A côté de la médecine traditionnelle, le PARTI POPULAIRE est favorable au développement des formes de médecines douces et alternatives, respectueuses de l'être humain dans sa complexité. Ces médecines, souvent moins coûteuses que la médecine traditionnelle, feront l'objet de remboursements par la sécurité sociale.



UNE SOCIETE ATTACHEE A SA COHESION

Le PARTI POPULAIRE donnera priorité à la structure familiale qui doit être privilégiée et renforcée.

Les options essentielles d'une société, telle l'adoption par les couples homosexuels ou l'extension de l'euthanasie, doivent faire l'objet de décisions par référendum.

LE PARTI POPULAIRE s'oppose enfin à la « théorie du genre » dans les établissements et les manuels scolaires financés en tout ou en partie par l'État. On naît garçon ou fille, sauf rares exceptions biologiques. Comme nous l'apprennent les sciences, la nature participe autant que la culture à la construction de l'identité sexuelle.

RETABLISSEMENT DE LA JUSTICE ET DE LA SECURITE

Vous avez droit à la sécurité. C'est une des missions essentielles de l'État. Cela requiert une justice efficace, ce qui n'est plus le cas en Belgique. Ces missions essentielles de l'État ne sont plus assurées dans des conditions acceptables.



POLITIQUE DE « TOLERANCE ZERO » POUR RETABLIR LA SECURITE

Les infractions et incivilités, fenêtres cassées, graffitis, dépôts sauvages, etc... doivent faire l'objet d'une réaction sous forme de poursuites ou de réparation immédiate. **En cas de récidive, les allocations familiales seront supprimées en vue de responsabiliser financièrement les parents de mineurs.**

Les flagrants délits simples passent en comparution immédiate. A défaut, les faits doivent être jugés dans l'année. Toutes les peines, en ce compris les « courtes » peines de prison de moins de trois ans, doivent être exécutées. Le sentiment d'impunité doit disparaître.

Le coût moyen d'un prisonnier en Belgique est de 125 € par jour. **Les peines devront dès lors être purgées dans les pays d'origine pour les délinquants étrangers (la moitié des détenus).**



ELECTIONS DES JUGES PAR LES CITOYENS

Nous secouerons l'institution judiciaire qui doit être en phase avec les attentes des citoyens.

Les présidents de tribunaux, les procureurs et les commissaires de police-chefs de corps seront désormais élus par les citoyens tous les 5 ans, sur base d'objectifs à remplir par leur tribunal, la politique répressive dans leur circonscription ou de maintien de l'ordre dans la zone de police concernée.

Ils auront des moyens financiers supplémentaires mais devront gérer efficacement leur budget. Les citoyens pourront ainsi juger de l'efficacité et sanctionner par leur vote ceux qui n'auront pas rempli leurs objectifs.

SUPPRESSION DU JUGE D'INSTRUCTION

Le parquet se verra doté des prérogatives d'investigations et de poursuites sous le contrôle permanent d'un Juge indépendant de l'enquête et des libertés.

En d'autres termes, un même procureur mène l'enquête, requiert la mise en détention préventive, maîtrise le dossier et met en œuvre les poursuites devant le tribunal ou la cour d'appel.

Si le parquet se voit doté de toutes les compétences d'investigation et de poursuites, il devient une partie dans le cadre de l'investigation et du procès pénal, sur pied d'égalité avec les avocats de la défense. Les enquêteurs de police sont directement rattachés aux membres du parquet pour lequel ils enquêtent.

DROIT DE DETENIR UNE ARME (LEGITIME DEFENSE)

Face à la montée de la criminalité de plus en plus violente, les citoyens doivent pouvoir détenir une arme dans un but de défense. Bien entendu moyennant examen théorique et pratique, enquête de police, certificat médical, ...

La notion de légitime défense doit également être assouplie, notamment en cas d'intrusion dans le domicile.

Les professions à risque de même que les membres des forces de sécurité (police, armée, garde nationale, ...) doivent recevoir un permis de port d'armes en vue de faire face à la menace terroriste et à la criminalité, même hors service.

MOINS DE LOIS, PLUS DE LIBERTES

Nous supprimerons les lois et règlements complexes, inadaptés ou inutiles. Il faut nous libérer de la paperasserie. **Aucune loi ne pourra être adoptée si deux autres textes législatifs ne sont pas d'abord supprimés.** La législation doit aussi être simplifiée, rendue plus lisible et codifiée.

UNE JEUNESSE EPANOUIE

Nous le constatons chaque jour. Nos adolescents boivent de plus en plus, fument trop, consomment de plus en plus tôt de la drogue. Ils font de moins en moins de sport, ce qui affecte leur condition et leur santé. L'Islande était confrontée aux mêmes problèmes. En une décennie, ce petit pays est parvenu à radicalement changer la situation par une politique volontariste. C'est un modèle à suivre.

REALISER D'ABORD UN ETAT DES LIEUX ET DES ATTENTES

Comme en Islande, le PARTI POPULAIRE fera d'abord réaliser une grande enquête sur la situation actuelle et les attentes des jeunes, en les interrogeant, ainsi que leurs parents et éducateurs. Toute la société doit être mobilisée pour amener le changement des mentalités et comportements.

LE CHEQUE SPORT POUR TOUS LES JEUNES

L'État attribuera un chèque sport de 250 €/an pour tous les enfants et adolescents de 7 à 18 ans afin qu'ils puissent s'inscrire dans un club et pratiquer le sport de leur choix. Les infrastructures sportives et l'encadrement seront développés, de même que les activités postscolaires, si possible quotidiennes.

COUVRE-FEU DES 22 HEURES 30, JUSQU'A L'ÂGE DE 15 ANS

Les sorties excessives d'adolescents livrés à eux-mêmes, sans autorité parentale, en semaine ou les week-ends, entraînent de nombreux abus en termes de consommation de drogues, d'alcools et de cigarettes. **Le PARTI POPULAIRE fera établir un couvre-feu en rue à partir de 22h30 (minuit en été) pour les adolescents jusqu'à l'âge de 15 ans.** Ils devront être accompagnés de parents adultes de plus de 30 ans au-delà de cette limite.

INTERDICTION DE TOUTE VENTE D'ALCOOL ET DE CIGARETTES JUSQU'A 18 ANS

En vue de lutter contre la consommation excessive d'alcools et de cigarettes, leur vente sera interdite jusqu'à 18 ans. En outre, les paquets de cigarettes et tabacs ne pourront être exposés à la vue des clients.

LUTTE TOTALE CONTRE LA CONSOMMATION DE DROGUES

A la différence des autres partis politiques, **le PARTI POPULAIRE entend lutter avec rigueur contre le trafic de drogues. Les peines des trafiquants seront alourdies.**

UNE ECOLE DU SAVOIR ET DE L'EFFORT

Il faut revoir en profondeur cet enseignement prétendument égalitaire mais qui nivelle les élèves par le bas. Nous sommes bons derniers aux tests internationaux PISA (la Flandre en tête !) alors que la Fédération Wallonie Bruxelles dépense le plus par élève de toute l'Europe.

LIBERTE DANS LE CHOIX DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Le décret inscription doit être supprimé ! Les parents doivent retrouver leur pleine liberté de choix de l'école, en concertation avec le chef d'établissement.



AUTONOMIE DE GESTION POUR LES ECOLES AVEC DES CHEQUES EDUCATION

Les écoles bénéficieront d'une totale liberté administrative, pédagogique et de gestion. Elles seront autonomes et cogérées par les parents et les enseignants. En vue de financer les écoles de leur choix, un chèque éducation sera remis aux parents qui le remettront à l'école de leur choix.

Toute distinction entre école publique et privée, entre réseaux, sera abolie.



DES TESTS REGIONAUX EVALUERONT LE NIVEAU

Des tests régionaux seront appliqués au sortir de l'école primaire, lors des moyennes et en fin d'étude secondaire au travers d'un examen comparable au baccalauréat.

Les écoles qui ne satisferont pas à un taux de réussite minimum des élèves, à la transmission efficace des savoirs, perdront leur agrément.



DES MANUELS SCOLAIRES COMME REFERENCES

Pour améliorer les chances des élèves provenant de milieux défavorisés et renforcer la formation de base, la transmission des connaissances se basera sur des manuels scolaires simples et bien conçus, au format papier.

Des cours d'éducation civique seront établis dès 6 ans où le respect de l'autre, des aînés, des professeurs, des parents, des institutions, seront enseignés.



ENSEIGNEMENT ALTERNE EN ENTREPRISE

Les métiers manuels doivent être revalorisés. *Dès 15 ans, l'apprentissage en entreprise avec enseignement à temps partiel doit être encouragé.* L'enseignement supérieur qui combine étude et expérience professionnelle doit être reconnu et développé.

Le PARTI POPULAIRE récuse le mal nommé « pacte d'excellence », dont le projet de « tronc commun » menace de compromettre les contrats d'apprentissage.

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL : UNE PRIORITE

Le PARTI POPULAIRE fait du bien-être de tous les animaux une priorité. Nous combattrons fermement toute forme de maltraitance animale.



INSCRIPTION DU BIEN-ETRE ANIMAL DANS LA CONSTITUTION.

La protection des animaux, leur bien-être et leur dignité, doivent devenir une valeur fondamentale de la société belge, et reconnue comme telle dans sa Constitution comme l'ont fait l'Allemagne, le Luxembourg et la Suisse.

LIMITATION STRICTE DES EXPERIENCES EN LABORATOIRES

Plus de 600 000 animaux sont utilisés dans les laboratoires chaque année en Belgique et soumis à des tests. Chaque année en Europe, des millions d'animaux souffrent dans des expériences cruelles... *Nos animaux de compagnie (les chiens,...) ne doivent plus être retenus captifs, ni souffrir dans les laboratoires.*

Avec le Parti Populaire, ces animaux ne pourront être utilisés que s'il est démontré que des méthodes alternatives ne sont pas disponibles et si les tests sont jugés indispensables à la médecine par une commission indépendante. Les tests pour des produits cosmétiques seront eux interdits.

INTERDICTION DE L'ELEVAGE INDUSTRIEL OU POUR LA FOURRURE

L'élevage en batterie sera interdit. Des millions de poules pondeuses sont enfermées dans des cages et privées d'une vie normale. Cela entraîne chez elles souffrance et anomalies de comportement. 500.000 lapins croupissent également chaque année dans des cages similaires. 25% en meurent avant l'abattoir. L'élevage en parcs et en plein air leur permet de vivre dans un environnement adapté à leurs besoins.

L'élevage en vue d'obtenir des fourrures sera interdit. Il cause chaque année la mort de milliers de renards, visons, chinchillas, rats laveurs, castors ... élevés en cages puis souvent gazés ou électrocutés par voie anale... Leur importation sera également interdite.

INDICATION OBLIGATOIRE DE L'ABATAGE RITUEL

Les viandes commercialisées en Belgique et qui ont fait l'objet d'un abatage rituel sans étourdissement, doivent faire l'objet d'une signalisation claire pour les consommateurs belges.

INTERDICTION DU TRANSPORT LONGUE DISTANCE

Chaque année, près d'un milliard de volailles et 37 millions de bovins, cochons, moutons, chèvres et équidés sont transportés vivants à l'intérieur de l'Union Européenne et vers des pays tiers. Les animaux sont fréquemment transportés sur de très longues distances, ce qui occasionne une souffrance importante.

Le PARTI POPULAIRE exigera, au niveau européen, une limitation de la durée de transport des animaux vivants à 10 heures maximum, sans aucune possibilité d'extension.
